

Nom du produit :	Galva Shine	Date de création/révision :	04.09.12 Version : 2.0
Ref.Nr.:	BDS000656_2_20120904	Remplace :	BDS000656_20111109

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**Galva Shine**  
Aérosol

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Produits anti-corrosion

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**CRC Industries UK Ltd.**  
**Ambersil House - Wylde Road**  
**Castlefield Industrial Estate**  
**TA6 4DD Bridgwater Somerset**  
**United Kingdom**  
**Tel.: +44 1278 727200**  
**Fax.: +44 1278 425644**  
**E-mail : hse.uk@crcind.com**

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**(+44)(0)1278 72 7200**

**France:**

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

N° ORFILA: 01 45 42 59 59

Donne accès aux numéros de téléphone de tous les centres antipoison.

**Belgique:** Centre Antipoisons: 070 - 245 245

**la Suisse:** Numéro d'appel d'urgence de CSIT (Centre Suisse d'Information Toxicologique): 145

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément aux directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE:

<b>Santé:</b>	R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
<b>Physique:</b>	EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE
<b>Environnement:</b>	Non-classifié

### 2.2. Éléments d'étiquetage



Nom du produit : Galva Shine  
 Ref.Nr.: BDS000656\_2\_20120904  
 Date de création/révision : 04.09.12 Version : 2.0  
 Remplace : BDS000656\_20111109

## Symbol(s) de danger :

EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE



## Phrases de risque (R) :

R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

## Phrases de conseils de prudence (S):

S2: Conserver hors de la portée des enfants.

S16: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

S23: Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

S51: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

## Eléments supplémentaires d'étiquetage suivant la directive relatives aux générateurs d'aérosols 75/324/CEE:

Récepteur sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

## Autres éléments supplémentaires d'étiquetage:

Sans une aération suffisante la formation de vapeurs explosives est possible.

Remarque: Pour les préparations classées nocives en raison du danger en cas d'aspiration, il n'est pas nécessaire de les étiqueter «nocif» avec la phrase R65 si elles sont placées sur le marché sous forme d'aérosols ou dans des récipients munis d'un dispositif scellé de pulvérisation. (directive européenne 67/548 Annexe VI 9.4)

## 2.3. Autres dangers

Aucun(e)

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

## 3.1. Substances

Non applicable.

## 3.2. Mélanges

Composants dangereux	N° CAS	EC-nr	w/w %	symbole	phrase-R*	Notes
oxyde de diméthyle; éther méthylique	115-10-6	204-065-8	60-100	F+	12	A
acétone; diméthylcétone	67-64-1	200-662-2	10-30	F,Xi	11-36-66-67	A
xylène	1330-20-7	215-535-7	1-10	Xn	10-20/21-38	A
butane-1-ol; n-butanol	71-36-3	200-751-6	0-1	Xn	10-22-37/38-41-67	B
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	202-436-9	0-1	Xn,N	10-20-36/37/38-51/53	A
mésitylène 1,3,5-triméthylbenzène	108-67-8	203-604-4	0-1	Xi,N	10-37-51/53	A
éthylbenzène	100-41-4	202-849-4	0.5-2.5	F,Xn	11-20	A
naphta léger (pétrole), hydrotraité	64742-49-0	265-151-9	0.5-2.5	Xn	65	B,P
naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	64742-82-1	265-185-4	0.5-2.5	Xn	65	B,P
solvant naphta aromatique léger (pétrole)(benzène<0.1%)	64742-95-6	265-199-0	0.5-2.5	Xn	65	B,P

**Nom du produit :** Galva Shine  
**Ref.Nr.:** BDS000656\_2\_20120904  
**Date de création/révision :** 04.09.12 Version : 2.0  
**Remplace :** BDS000656\_20111109

**Explication des notes**

A : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail européenne

B : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail nationale

P : la classification comme cancérigène ne s'applique pas, la substance contient moins de 0,1 % poids/poids de benzène (Einecs no 200-753-7)

Composants dangereux	Numéro d'enregistrement	N° CAS	EC-nr	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
oxyde de diméthyle; éther méthylique	01-2119472128-37	115-10-6	204-065-8	60-100	Flam. Gas 1, Press. Gas	H220,H280	A
acétone; diméthylcétone	01-2119471330-49	67-64-1	200-662-2	10-30	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3	H225,H319,H336	A
xylène		1330-20-7	215-535-7	1-10	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2	H226,H332,H312,H315	A
mésitylène1,3,5-triméthylbenzène		108-67-8	203-604-4	0-1	Flam. Liq. 3, STOT SE 3, Aquatic Chronic 2	H226,H335,H411	A
butane-1-ol; n-butanol	01-2119484630-38	71-36-3	200-751-6	0-1	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4, STOT SE 3, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, STOT SE 3	H226,H302,H335,H315,H318,H336	B
1,2,4-triméthylbenzène	ABNA	95-63-6	202-436-9	0-1	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2, STOT SE 3, Skin Irrit. 2, Aquatic Chronic 2	H226,H332,H319,H335,H315,H411	A
éthylbenzène		100-41-4	202-849-4	0.5-2.5	Flam. Liq. 2, Acute Tox. 4	H225,H332	A

**Explication des notes**

A : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail européenne

B : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail nationale

(\* Explication des phrases: chapitre 16)

**SECTION 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours**

<b>Contact avec les yeux :</b>	Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau Faire appel à un médecin si l'irritation persiste
<b>Contact avec la peau :</b>	Laver au savon. Faire appel à un médecin si l'irritation persiste
<b>Inhalation :</b>	Air frais, tenir calme et au chaud. Faire appel à un médecin si des effets négatifs apparaissent
<b>Ingestion :</b>	En cas d'ingestion ne pas faire vomir à cause des risques d'aspiration dans les poumons. Si il y a un doute, faire appel immédiatement à un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

<b>Inhalation :</b>	L'inhalation excessive de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
<b>Ingestion :</b>	Ne pas faire vomir en cas d'ingestion. Risque de pneumonie Symptômes: maux de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements.
<b>Contact avec la peau :</b>	Peut entraîner irritation. Symptômes: rougeur, douleur.

<b>Nom du produit :</b>	Galva Shine	<b>Date de création/révision :</b>	04.09.12 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000656_2_20120904	<b>Remplace :</b>	BDS000656_20111109

**Contact avec les yeux :** Peut entraîner irritation.  
Symptômes: rougeur, douleur.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Informations générales :** En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)  
Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 50°C.  
Forme des produits de décomposition dangereux  
CO,CO2

### 5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau  
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Supprimer les points d'ignition  
Assurer une ventilation adéquate  
Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égoût ou dans les rivières  
Si l'eau polluée atteint les systèmes d'égoûts ou les cours d'eau informer immédiatement les autorités compétentes

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié

### 6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.

<b>Nom du produit :</b>	Galva Shine	<b>Date de création/révision :</b>	04.09.12 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000656_2_20120904	<b>Remplace :</b>	BDS000656_20111109

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition  
 Eviter l'accumulation de charges électrostatiques  
 L'équipement devra être mis à la terre  
 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.  
 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.  
 Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs.  
 Assurer une ventilation adéquate  
 Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
 Laver à fond après l'usage  
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.  
 Conserver hors de la portée des enfants.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produits anti-corrosion

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
<b>limites d'exposition professionnelle du CE:</b>			
éthylbenzène	100-41-4	VME	100 ppm
		VLE	200 ppm
mésitylène1,3,5-triméthylbenzène	108-67-8	VME	20 ppm
oxyde de diméthyle; éther méthylique	115-10-6	VME	1000 ppm
xylène	1330-20-7	VME	50 ppm
		VLE	100 ppm
acétone; diméthylcétone	67-64-1	VME	500 ppm
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	VME	20 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, België, Belgique, Belgien</b>			
éthylbenzène	100-41-4	VME	100 ppm
		VLE	125 ppm
mésitylène1,3,5-triméthylbenzène	108-67-8	VME	20 ppm
oxyde de diméthyle; éther méthylique	115-10-6	VME	1000 ppm

**Nom du produit :** Galva Shine  
**Ref.Nr.:** BDS000656\_2\_20120904  
**Date de création/révision :** 04.09.12 Version : 2.0  
**Remplace :** BDS000656\_20111109

xylène	1330-20-7	VME	50 ppm
		VLE	100 ppm
acétone; diméthylcétone	67-64-1	VME	500 ppm
		VLE	1000 ppm
butane-1-ol; n-butanol	71-36-3	VME	50 ppm
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	VME	20 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, Schweiz, Svizzera, Suisse</b>			
éthylbenzène	100-41-4	VME	100 ppm
oxyde de diméthyle; éther méthylique	115-10-6	VME	1000 ppm
xylène	1330-20-7	VME	100 ppm
naphta léger (pétrole), hydrotraité	64742-49-0	VME	500 ppm
acétone; diméthylcétone	67-64-1	VME	500 ppm
butane-1-ol; n-butanol	71-36-3	VME	50 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, France</b>			
éthylbenzène	100-41-4	VME	88.4 mg/m3
		VLE	442 mg/m3
xylène	1330-20-7	VME	221 mg/m3
		VLE	442 mg/m3
naphta léger (pétrole), hydrotraité	64742-49-0	VME	1000 mg/m3
		VLE	1500 mg/m3
naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	64742-82-1	VME	1000 mg/m3
		VLE	1500 mg/m3
solvant naphta aromatique léger (pétrole)(benzène<0.1%)	64742-95-6	VME	1000 mg/m3
		VLE	1500 mg/m3
acétone; diméthylcétone	67-64-1	VME	1210 mg/m3
		VLE	2420 mg/m3
butane-1-ol; n-butanol	71-36-3	VLE	50 ppm

## 8.2. Contrôles de l'exposition

<b>Procédures d'ordre technique :</b>	Assurer une ventilation adéquate Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition Eviter l'accumulation de charges électrostatiques
<b>Protection individuelle :</b>	Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit Assurer une ventilation adéquate
<b>inhalation :</b>	En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié. Masque antigaz contre les vapeurs organique (type A ou AX)
<b>la peau et les mains :</b>	Porter des gants
<b>les yeux :</b>	Porter des lunettes.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

(pour aérosols des données pour le produit sans propulseur)

**Aspect : état physique :** Liquide en aérosol avec propulseur DME.

<b>Nom du produit :</b>	Galva Shine	<b>Date de création/révision :</b>	04.09.12 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000656_2_20120904	<b>Remplace :</b>	BDS000656_20111109

<b>couleur :</b>	Gris.
<b>odeur :</b>	Odeur caractéristique.
<b>pH :</b>	Non applicable.
<b>Point/intervalle d'ébullition :</b>	Non connu.
<b>Point d'éclair :</b>	< 0 °C
<b>Vitesse d'évaporation :</b>	Non connu.
<b>Limites d'explosion : limite supérieure :</b>	Non connu.
<b>limite inférieure :</b>	Non connu.
<b>Pression de vapeur :</b>	Non connu.
<b>Densité relative :</b>	0.905 g/cm <sup>3</sup> (à 20°C).
<b>Hydrosolubilité :</b>	Insoluble dans l'eau
<b>Auto-inflammabilité :</b>	> 200 °C
<b>Viscosité :</b>	Non connu.

## 9.2. Autres informations

**COV:** 625 g/l

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

### 10.2. Stabilité chimique

Stable

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter surchauffage

### 10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

CO,CO<sub>2</sub>

## SECTION 11: Informations toxicologiques

Nom du produit : Galva Shine  
 Ref.Nr.: BDS000656\_2\_20120904  
 Date de création/révision : 04.09.12 Version : 2.0  
 Remplace : BDS000656\_20111109

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Inhalation :** L'inhalation de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements  
**Ingestion :** Ne pas faire vomir en cas d'ingestion. Risque de pneumonie  
**Contact avec la peau :** Un contact prolongé avec la peau résultera en un dégraissement de la peau, conduisant à l'irritation, et dans certains cas, en dermatite  
**Contact avec les yeux :** L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Peut entraîner irritation.

#### Donnés toxologiques :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	64742-82-1	LD50 oral rat	> 2000 mg/kg
acétone; diméthylcétone	67-64-1	LD50 oral rat	> 2000 mg/kg
		LD50 derm.rabit	> 2000 mg/kg

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Non-classifié

#### Donnés ecotoxologiques:

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	64742-82-1	IC50 algae	1 - 10 mg/l
		LC50 fish	10 - 100 mg/l
		EC50 daphnia	10 - 100 mg/l
acétone; diméthylcétone	67-64-1	IC50 algae	> 100 mg/l
		LC50 fish	> 100 mg/l
		EC50 daphnia	> 100 mg/l

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données expérimentales disponibles

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données expérimentales disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

Insoluble dans l'eau

Nom du produit :	Galva Shine	Date de création/révision :	04.09.12 Version : 2.0
Ref.Nr.:	BDS000656_2_20120904	Remplace :	BDS000656_20111109

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de renseignements disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas de données expérimentales disponibles

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit :	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage. Ne pas rejeter à l'égoût ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.
Emballage contaminé :	La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

Numéro UN : 1950

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: AEROSOLS

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe: 2.1  
ADR/RID - Code de classification:5F

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID - Dangereux pour l'environnement:	Non
IMDG - Marine polluant:	No
IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement:	Non

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

<b>Nom du produit :</b>	Galva Shine	<b>Date de création/révision :</b>	04.09.12 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000656_2_20120904	<b>Remplace :</b>	BDS000656_20111109

ADR/RID - Code tunnel:	(D)
IMDG - Ems:	F-D, S-U
IATA/ICAO - PAX:	203
IATA/ICAO - CAO	203

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européens actuels.  
 Dir. 2013/10/UE, 2008/47/CE modifiant la directive 75/324/CEE concernant les législations relatives aux générateurs d'aérosols.  
 Directive 99/45/CE  
 Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)  
 Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)

Données nationales	(FR) France
Maladies professionnelles: tableau n°:	84, 4bis
Maladies à caractère professionnels: rubrique:	601, 606

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

### SECTION 16: Autres informations

\*Explication des phrase de risques:

R10: Inflammable.  
 R11: Facilement inflammable.  
 R12: Extrêmement inflammable.  
 R20: Nocif par inhalation.  
 R22: Nocif en cas d'ingestion.  
 R36: Irritant pour les yeux.  
 R37: Irritant pour les voies respiratoires.  
 R38: Irritant pour la peau.  
 R41: Risque de lésions oculaires graves.  
 R65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
 R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
 R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.  
 R20/21: Nocif par inhalation et par contact avec la peau.  
 R36/37/38: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

<b>Nom du produit :</b>	Galva Shine	<b>Date de création/révision :</b>	04.09.12 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000656_2_20120904	<b>Remplace :</b>	BDS000656_20111109

\*Explication des mentions de danger:

R37/38: Irritant pour les voies respiratoires et la peau.  
R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

H220 : Gaz extrêmement inflammable.  
H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.  
H226 : Liquide et vapeurs inflammables.  
H280 : Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.  
H302 : Nocif en cas d'ingestion.  
H312 : Nocif par contact cutané.  
H315 : Provoque une irritation cutanée.  
H318 : Provoque des lésions oculaires graves.  
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332 : Nocif par inhalation.  
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.  
H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

REVISIONS DANS LE CHAPITRE :

Classification conformément aux directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE:  
2.2. Éléments d'étiquetage

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.